



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2019-081

PUBLIÉ LE 5 MARS 2019

Sommaire

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

75-2019-03-05-002 - Arrêté de subdélégation de signature - intérim du Pôle d'Intérêt Commun AGEPS (2 pages)	Page 3
75-2019-03-05-001 - Arrêté de subdélégation de signature (en matière de marchés publics) - Intérim du Pôle d'Intérêt Commun AGEPS (2 pages)	Page 6

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

75-2019-03-05-002

Arrêté de subdélégation de signature - intérim du Pôle
d'Intérêt Commun AGEPS

Arrêté de subdélégation de signature

Le Directeur par intérim du Pôle d'Intérêt Commun - Agence Générale des Equipements et Produits de Santé - Ecole de Chirurgie

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, L. 6147-6, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R 6147-10 et R 6147-11 ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeurial n°2011-0068 DG du 9 mai 2011 relatif aux missions et à l'organisation de l'Agence Générale des équipements et produits de santé – Ecole de chirurgie,

Vu l'arrêté directeurial **n°75-2019-03-01-009** du **1^{er} mars 2019** modifiant l'arrêté directeurial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 fixant les **matières** déléguées par le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

ARRETE

Article 1er : Délégation de signature est donnée à :

- **Monsieur Daniel CHICHE**, directeur des ressources humaines médicales et non médicales et directeur délégué du site de Nanterre à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et uniquement pour les matières énumérés par l'arrêté directeurial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 **modifié** correspondant aux paragraphes **A, B, C, G** dudit arrêté ;
- **Madame Florence FAVRE**, directrice des affaires économiques et financières à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et uniquement pour les matières de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 **modifié** correspondant au paragraphe **C** dudit arrêté ;

- **Monsieur Nicolas LALLEMAND**, directeur des achats à l'effet de signer tous actes énumérés par l'arrêté directorial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 **modifié** correspondant aux paragraphes **A, B, C, E, F** et **G** dudit arrêté ;
- **Madame Sylvie PIGERON**, adjointe au directeur des achats à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et uniquement pour les matières énumérés par l'arrêté directorial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 **modifié** correspondant aux paragraphes **C** et **F** dudit arrêté ;

Article 2 : En cas d'empêchement de **monsieur Daniel CHICHE**, directeur des ressources humaines médicales et non médicales et directeur délégué du site de Nanterre, délégation est donnée à **madame Nicole BOISSEAU**, attachée d'administration, à l'effet de signer les actes prévus aux paragraphes **A, B, G** de l'arrêté directorial du 14 novembre 2013 **modifié**.

Article 3 : En cas d'empêchement de **madame Florence FAVRE**, directrice des affaires économiques et financières, délégation est donnée à **madame Colette LAUDE**, attachée d'administration et à **madame Vanessa MATRAT**, chargée de mission niveau 5, à l'effet de signer les actes prévus au paragraphe **C** de l'arrêté directorial du 14 novembre 2013 **modifié**.

Article 4 : L'arrêté de subdélégation de signature n°75-2017-03-23-008 du directeur de l'Agence Générale des Equipements et Produits de Santé – Ecole de Chirurgie **est abrogé**.

Article 5 : Le Directeur par intérim du Pôle d'Intérêt Commun - Agence Générale des Equipements et des Produits de Santé – Ecole de Chirurgie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au «Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région Ile de France, de la Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police».

Fait à Paris, le mardi 05 mars 2019

Renaud CATELAND,

SIGNÉ

Directeur par intérim de l'AGEPS

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

75-2019-03-05-001

Arrêté de subdélégation de signature
(en matière de marchés publics) - Intérim du Pôle d'Intérêt
Commun AGEPS

**Arrêté de subdélégation de signature
(en matière de marchés publics)**

Le Directeur par intérim du Pôle d'Intérêt Commun : Agence Générale des Equipements et Produits de Santé (AGEPS), **Monsieur Renaud CATELAND**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-4, L.6143-7, L.6145-8, L.6145-9, R.6147-5, D.6143-33 à 35, R.6145-5 à 9,

Vu l'article R.6143-38 du Code de la santé publique,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeurial n°2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directeurial n°2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directeurial **n°75-2019-03-01-009** du **1^{er} mars 2019** modifiant l'arrêté directeurial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 fixant les **matières déléguées** par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun et au directeur du centre de compétences et de services du système d'information « Patient »,

Vu l'arrêté directeurial **n°75-2019-03-01-008** du **1^{er} mars 2019** modifiant l'arrêté directeurial n°75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016 portant délégation de signature du directeur général de l'AP-HP à monsieur Renaud CATELAND : directeur par intérim du PIC AGEPS, en matière de **marchés publics**,

ARRETE

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée à

- Monsieur **CHICHE**, directeur des ressources humaines médicales et non médicales et directeur délégué du site de Nanterre,
- Madame **FAVRE**, directrice des affaires économiques et financières
- Monsieur **LALLEMAND**, directeur des achats
- Madame **PIGERON**, adjointe au directeur des achats

En vue de signer, au nom du Directeur par intérim et en son absence, **les actes définis à l'article 3-A de l'arrêté directeurial n°75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016** portant délégation de signature du directeur général de l'AP-HP.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur **LALLEMAND**, directeur des achats, et de madame **PIGERON**, son adjointe, délégation est donnée à :

- Monsieur **LEFEVRE**, ingénieur général hospitalier du secteur Equipements

En vue de signer **les actes définis à l'article 3-A de l'arrêté directeurial n°75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016** portant délégation de signature du directeur général de l'AP-HP **à l'exclusion de la signature du marché.**

ARTICLE 3 : Copie du présent arrêté est transmise au Service Facturier et à la Délégation à la Coordination des Politiques d'Achat, conformément à l'article 6 de l'arrêté DG **n°75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016** portant délégation de signature du Directeur Général de l'AP-HP au directeur du PIC AGEPS, en matière de marchés publics.

ARTICLE 4 : L'arrêté de délégation de signature n°75-2017-03-23-007 est **abrogé**.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le mardi 05 mars 2019

Renaud CATELAND,

SIGNÉ

Directeur par intérim de l'AGEPS